

Ourse tuée en Ariège : une information judiciaire pour "destruction d'une espèce protégée" et "chasse illégale dans une réserve"

Un chasseur avait tué l'animal lors d'une battue, samedi 20 novembre, dans une réserve domaniale. Blessé aux jambes par l'ourse, il avait dû être hospitalisé.

Avec France Bleu Occitanie - franceinfo
Radio France

Publié le 26/11/2021 11:09 Mis à jour le 26/11/2021 14:43

[continuer sans accepter](#) X

Temps de lecture : 1 min.

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

L'Ariège. (JEAN-LUC FL?MAL / MAXPPP)

Le parquet de Foix a annoncé, vendredi 26 novembre, l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour "destruction d'une espèce protégée", [rapporte France Bleu Occitanie](#), six jours après [la mort d'une ourse à Seix](#) (Ariège). Elle avait été tuée par un chasseur qui avait été gravement blessé aux jambes par l'animal puis hospitalisé.

>>> [Ourse tuée par un chasseur en Ariège : "La présence de l'ours est un problème", selon la présidente du département Christine Tequi](#)

L'information judiciaire est aussi ouverte pour "chasse illégale dans une réserve", précise France Bleu. Ce qui veut dire que la battue s'est déroulée dans une zone où des restrictions de chasse s'appliquaient, dans une réserve

⚡ flash info



Covid-19 : ce que l'on sait du nouveau variant baptisé Omicron, qui pousse l'Europe à fermer ses frontières



Il est par ailleurs trop tôt pour savoir si le chasseur a tiré avant ou après avoir été mordu, précise France Bleu. L'autopsie de l'ourse montre qu'un seul coup de feu dans la poitrine l'a tuée presque instantanément.

Voir les commentaires

Partager :



actualités • analyses • vidéos

Prolongez votre lecture autour de ce sujet

tout l'univers Chasse

continuer sans accepter X

sur le même thème

Ourse tuée en Ariège : une i

gale dans une réserve"

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

Accidents de chasse : que disent les chiffres ?

⚡ flash info



Covid-19 : ce que l'on sait du nouveau variant baptisé Omicron, qui pousse l'Europe à fermer ses frontières



continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

Ariège : un chasseur blessé p

Ariège : après avoir été blessé, un chasseur tue une ourse

⚡ flash info



Covid-19 : ce que l'on sait du nouveau variant baptisé Omicron, qui pousse l'Europe à fermer ses frontières



continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

Voir les commentaires

France

⚡ flash info



Covid-19 : ce que l'on sait du nouveau variant baptisé Omicron, qui pousse l'Europe à fermer ses frontières



adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#)

[Contactez-nous](#)



 le live

 direct tv

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des [traceurs](#) pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

charte de confidentialité

Devenir annonceur

Recrutement

flash info



Covid-19 : ce que l'on sait du nouveau variant baptisé Omicron, qui pousse l'Europe à fermer ses frontières

